REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—

5e SÉRIE. — TOME IV.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1872

NOTICE DESCRIPTIVE

DES

MÉREAUX TROUVÉS A THÉROUANNE,

ET QUE L'ON PEUT ATTRIBUER A CETTE VILLE.

TROISIÈME ARTICLE.

PL. R A U.

X.

PLOMBS ALPHABÉTIQUES.

Au nombre des plombs que nous a rendus le sol de Thérouanne, il s'en trouve un grand nombre qui sont marqués d'une seule lettre, souvent unifaces, et quelquefois pourvus au revers d'un dessin marqué au moyen d'un poinçon. Ces pièces se refusent à toute interprétation. Dans mon embarras, je me suis adressé à un archéologue éminent qui a fait une étude suivie et approfondie des objets découverts à Thérouanne, M. Albert Legrand (1). Il a bien voulu me prêter son concours, et j'ai tout lieu de croire que son hypothèse se rapproche beaucoup de la réalité.

(1) M. Albert Legrand, de Saint-Omer, possède le plus curieux cabinet d'antiquités de toute espèce découvertes sur le sol de l'antique capitale des Morins. Il serait à désirer qu'il voulût bien faire connaître au public savant toutes ses richesses. Lui seul est capable de le faire, et la science y gagnerait beaucoup.

M. Legrand admettrait qu'au moyen âge on a pu se servir, pour apprendre leurs lettres aux enfants, de ces petites pièces de plomb qu'on aurait mises entre leurs mains, de même qu'aujourd'hui l'on emploie pour le même usage de petits carrés de bois sur lesquels sont imprimées les lettres de l'alphabet. Cette idée me paraît d'autant plus plausible que les plombs dont nous nous occupons ne sont pas antérieurs au xve siècle, époque où le besoin de l'instruction plus répandue commença à se faire sentir, et qui correspond à la découverte de l'imprimerie.

Les pièces de cette catégorie que nous a fournies le sol de Thérouanne reproduisent presque toutes les lettres de l'alphabet. Elles sont dessinées, sur nos planches, sous les n°s 230-259. Je ne m'arrêterai pas à les décrire isolément. Leur inspection suffit pour faire apprécier les différences qui existent entre les exemplaires portant la même lettre, et qui sont probablement d'émissions différentes. Une singularité qu'il faut signaler, c'est l'existence des doubles lettres, telles qu'au n° 252 qui présente un double D, et au n° 247 où l'on reconnaît les lettres Q, I. A quoi ont pu servir ces doubles lettres qui ne se trouvent pas dans l'alphabet, c'est ce qu'il m'est impossible de dire.

Plusieurs de ces plombs portent un revers imprimé au moyen d'un poinçon, ainsi que nous l'avons souvent indiqué. Cela indiquerait-il que ceux-ci ont servi de méreau; c'est possible, et même probable, car nous avons vu que généralement les plombs que j'ai considérés comme méreaux, classés dans les séries précédentes, portent tous cette contre-marque qui était, pour ainsi dire, un passe-port de circulation. Mais à quel usage ont servi ces méreaux? Je ne suis

pas capable de le déterminer. Au reste, il pourrait se faire que plusieurs des pièces que j'ai réunies ici dussent être classées dans les séries précédentes, ou bien, au contraire, que quelques-unes décrites aux séries des anniversaires et offices divers auraient dû être renvoyées ici. Je le répète de nouveau, la classification que je donne est loin d'être d'une certitude absolue. Il est possible que la suite fasse connaître des documents qui viendront la bouleverser complétement. Ainsi mon but n'est pas d'imposer mon opinion aux amateurs, mais seulement de faire connaître les nombreux types que j'ai eus sous les yeux.

Voici la récapitulation de toutes ces pièces :

230. A.
231. D.
232. DD.
233. E.
234, 235, 236, 237, 239. G.
238. H.
240. M; 241. M et S.
242, 243, 244, 245, 246. P.
247. Q.
248, 249, 250. R.
251, 252, 258. S.
253. T.
254. V.
255, 256, 257. W.
259. X [1].

[1] Les nos 230, 235, 238, 241, 254, 259 appartiennent à M. Dancoisne, et le no 233 à M. de Gournay.

A la série précédente, s'en rattache une autre dont quelques pièces autoriseraient à penser que nous avons sous les yeux un alphabet illustré, analogue à ceux dans lesquels, de nos jours, les enfants apprennent à lire. Dans beaucoup, cependant, le type du droit ne correspond pas à la lettre du revers. Aussi suis-je aussi embarrassé pour la classification des pièces de cette seconde partie que pour celles de la première. Peut-être d'autres seront-ils plus heureux que moi. C'est dans cette espérance que je les ai reproduites, et que je vais les décrire.

260. Coq marchant, à gauche.

Rev. La lettre A en minuscule gothique.

Plomb. — xve siècle.

261. Espèce d'animal fantastique qui ressemble un peu à un chien couché, tourné à gauche, la tête levée, et tirant la langue. Une branche fleurie est attachée à sa queue. Au-dessus de l'animal, un annelet.

Rev. La lettre A comme au précédent.

Plomb. — xve siècle.

262. Même animal, ne tirant pas la langue, et sans l'accompagnement de la branche fleurie et de l'annelet.

Rev. Même revers.

Plomb. — xve siècle.

Je ne vois pas ce que peut vouloir dire la lettre A, d'autant plus que cette même lettre forme la caractéristique de deux animaux entièrement différents. Cependant, dans le second cas, on pourrait la considérer comme l'initiale du verbe *abaier*, *abboyer*, qui se rapporterait bien en effet

à l'animal représenté, lequel serait alors véritablement un chien.

263. Petit animal que, à sa tête ronde et à sa queue, on pourrait prendre plutôt pour un jeune chat que pour un autre animal.

Rev. Les lettres BE en minuscules gothiques, et surmontées d'une abréviation.

Plomb. — xve siècle.

264. Animal marchant, à gauche. Il ressemble à un ours ; cependant, à la rigueur, on pourrait y voir un mouton. Au-dessus, une branche fleurie.

Rev. Les lettres BE jointes ensemble, en minuscules gothiques, marquées au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

La syllabe BE est applicable au mouton, qu'on se rappelle la farce de l'avocat Pathelin et le berger Aignelet. Est-ce que l'artiste qui a gravé le moule de nos plombs avait voulu représenter sur les deux numéros précédents des animaux bêlants? Il faut avouer qu'il n'y aurait guère réussi. Cependant je ne vois pas d'autre attribution à donner.

265. Animal, tourné à droite, portant un autre animal plus petit dans sa gueule. Il n'y a pas de doute à avoir, c'est un chat qui tient une souris.

Rev. Le mot CAT en minuscules gothiques, dans un entourage polylobé, imprimé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

Le mot du revers est bien la désignation que j'ai

donnée à l'animal représenté de l'autre côté. Évidemment, cette pièce a dû faire partie de l'alphabet illustré dont je parlais plus haut. En effet, dans la langue romane, le mot *cat* signifie *chat*.

266. Hure de sanglier, à gauche.

Rev. CH en minuscules gothiques, dans un cercle imprimé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

Je ne puis donner aucune attribution à ce plomb.

267. Oiseau au repos, à droite, entre deux branches d'arbre.

Rev. CO en minuscules gothiques, dans un cercle imprimé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

268. Oiseau au repos, tourné à gauche. Au-dessus, une branche et une fleur ; à gauche, un annelet.

Rev. CO, comme le précédent.

Plomb. — xve siècle (¹).

Évidemment, c'est ici l'abréviation du mot *coulon, pigeon*, que représente l'oiseau du droit.

269. Cigne marchant, à droite.

Rev. Les lettres DE réunies, en minuscules gothiques.

Plomb. — xve siècle.

270. Tête de chien ou de loup, à gauche.

Rev. La lettre D, peut-être accompagnée d'un E et ac-

(¹) Cabinet de M. Dancoisne.

costée de deux branches renversées : ou bien, si l'on change le sens dans lequel on regarde, on peut y voir un P.

Plomb. — xve siècle.

Il ne se présente aucune explication plausible des lettres qui sont sur ces deux pièces.

271. Écureuil assis, à droite, la queue relevée, tenant une pomme dans la patte droite.

Rev. La lettre E minuscule gothique, marquée au poinçon dont l'entourage affecte les formes du contour de la lettre.

Plomb. — xve siècle.

272. Singe assis, à gauche, allongeant la main droite, et portant sa main gauche à l'origine de sa queue. Celle-ci est relevée. Sous la main droite, à la hauteur des genoux, un objet indéterminé. Au-dessous, un globule.

Rev. La lettre E et une palme, dans un entourage polylobé, frappés au poinçon.

Sur un autre exemplaire de la même pièce, la lettre E est de forme onciale; ainsi, Ɛ.

Plomb. — xve siècle.

La lettre du revers sur le n° 271 peut avoir rapport à la représentation du droit, et former l'initiale du mot « escuirel » *écureuil;* mais, pour le numéro suivant, je ne vois pas d'analogie possible.

273. Loup marchant, à droite, tenant un mouton dans sa gueule.

Rev. Le mot LEU en minuscules gothiques.

Plomb. — xve siècle.

Le mot « leu » en langue romane signifie loup. Ce mot s'applique bien à la représentation du droit ; c'est donc encore une pièce à rapprocher de celles que j'ai signalées plus haut.

274. Partie antérieure d'un lièvre, à gauche, issant d'un croissant.

Rev. SIT, en caractères minuscules gothiques, dans un entourage polylobé frappé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

Je suis incapable de deviner ce que veut dire le mot du revers. En l'examinant dans un autre sens, on pourrait y voir PS avec un signe d'abréviation au-dessus, ce qui lui donnerait la signification de *psalmus* ou *psaumes*, et nous aurions dans cette pièce, et celle ci-après le n° 276, deux méreaux donnés aux chanoines et autres habitués de la cathédrale, pour la récitation des psaumes. Cependant, en y faisant bien attention, le P ne serait pas très-régulièrement formé ; c'est ce qui m'a engagé à ne point adopter cette signification.

275. Chauve-souris, les ailes éployées.

Rev. W en minuscule gothique, dans un entourage circulaire frappé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

La chauve-souris se dit en basse latinité *vespillio*. Est-ce que, dans le nord de la France, on aurait traduit ce mot

pour *wespillion?* Cela est possible, sans que j'ose néanmoins l'affirmer, n'ayant pas trouvé ce mot dans le dictionnaire de Roquefort.

276. Rosace.

Rev. Semblable au n° 274.

Plomb. — xve siècle [1].

277. Épervier ou faucon, les ailes à demi ouvertes, tourné à droite, donnant un coup de bec à un oiseau qu'il tient terrassé sous lui.

Rev. HOU en minuscules gothiques, dans un entourage polylobé frappé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

Est-ce le commencement du mot « houette, » mis pour *chouette*, qui se trouve sur le revers de cette pièce? Dans ce cas, se serait par analogie qu'on aurait donné ce nom à l'oiseau qui se trouve sur le droit, et que j'ai appelé épervier ou faucon. Peut-être, au reste, cet oiseau est-il réellement une chouette ou autre oiseau de nuit qui mange quelquefois de petits oiseaux.

278. Personnage vu de face, à mi-corps, la couronne en tête; il est revêtu du manteau royal, avec la pèlerine d'hermine, et porte un sceptre de la main gauche.

Rev. EST en minuscules gothiques, dans un entourage polylobé frappé au poinçon.

Plomb. — xve siècle.

Je me reconnais encore incapable de donner une attri-

[1] Cabinet de M. de Gournay.

bution rationnelle à ce plomb. Je ne vois que le nom « Estevenne, » *Estienne,* qui puisse convenir pour compléter le mot commencé par les trois lettres du revers; mais quel est ce personnage? C'est ce qu'il m'est impossible de dire.

J'ai maintenant placé à la suite, sur mes planches, une série de pièces qui ne laissent prise non-seulement à aucun essai d'attribution, mais même à aucune espèce d'hypothèse. Feu Alex. Hermand les avait classés sous le nom de *méreaux civils*. Je me contenterai d'en faire une simple description. Ces pièces sont d'ailleurs toutes à peu près de la même époque : xve ou xvie siècle.

279. Chien, de l'espèce du basset, à droite.

Rev. Trois besants posés deux et un dans un double entourage de trois arcs de cercle portant une feuille allongée à leur point de rencontre.

Plomb.

280. Syrène tenant un peigne dans la main droite et un miroir dans la main gauche. A droite, une fleur.

Rev. Coq marchant, à gauche; devant lui, trois points posés verticalement. Le tout dans un entourage polylobé.

Plomb.

281. Écureuil assis à droite, la queue relevée, les pattes de devant levées.

Rev. Trois croissants posés deux et un; un point au milieu. Le tout dans un entourage polylobé.

Plomb.

282. Cerf ailé courant, à droite.

Rev. Semblable au revers du n° 15.

Plomb.

283. Chouette à gauche, derrière une branche fleurie.

Rev. Vase d'une forme assez élégante, accosté de deux fers de lance et de deux points.

Plomb.

284. Coq marchant, à gauche : devant lui une branche, derrière, deux globules dont un sous la queue.

Rev. Couronne dans un entourage circulaire.

Plomb.

285. Licorne couchée, la tête tournée à gauche, et la queue relevée.

Rev. Objet difficile à déterminer, qui paraît représenter une tête d'animal cornu, accostée des lettres S . P . couchées. Le contour du poinçon qui a servi pour frapper ce revers affecte les sinuosités du dessin.

Plomb.

286. Plomb uniface représentant une espèce de singe, ou plutôt un satyre cynocéphale tenant une pomme dans la main gauche. Dans le champ, trois roses, une derrière la tête de l'animal, une sur laquelle il paraît assis et une devant lui.

287. Animal couché, à gauche. Il ressemble un peu à un chevreuil ou à un daim.

Plomb uniface.

288. Couronne dont le fleuron du milieu affecte la forme d'un fer de lance. Au-dessus, trois globules.

Plomb uniface [1].

289. Pélican à gauche, se déchirant la poitrine avec son bec. Les globules que l'on voit devant lui doivent représenter le sang qui sort de sa blessure, et dont cet oiseau était censé nourrir ses petits.

Rev. Deux caractères minuscules gothiques, dont le premier est mal formé, le second est U ou N; ils sont dans un encadrement rond.

Plomb [2].

290. Espèce de pomme de pin posée verticalement, accompagnée de deux feuilles.

Plomb uniface, assez épais [3].

291. Cheval à gauche. On aperçoit devant lui et au-dessus deux caractères qui peuvent être N et W.

Plomb uniface, très-petit et très-épais.

292. Pomme de pin verticale, accompagnée de deux fleurs à quatre pétales qui partent du bas de la même tige.

Plomb uniface, analogue au n° 290.

293. Plante dont la fleur s'élève verticalement, et est accompagnée de deux bouquets de feuilles. Dans le champ,

(1) Cabinet de M. de Gournay.
(2) Cabinet de M. Dancoisne.
(3) *Ibid.*

des traits indéterminés. (Peut-être des accidents du moule.)

Plomb uniface.

294. Grande feuille à cinq pointes : les nervures centrales sont nettement accusées.

La gravure de ce plomb uniface est faite très-finement et avec beaucoup de soin.

295 Feuille tréflée informe, accostée de deux globules.

Plomb uniface.

296. Plante bulbeuse portant trois touffes de feuilles.

Plomb uniface.

297. Arbre touffu, accosté de deux autres plus petits (?).

Rev. Q E. Cette dernière lettre avec un signe d'abréviation. Serait-ce l'initiale du mot « quesne » pour *chêne,* La première lettre servant de lettre double. Alors nous aurions le nom de l'arbre figuré sur le droit de la pièce.

Plomb coulé entièrement.

298. Type dont le centre est complétement effacé, et dont la description est impossible.

Rev. Cygne marchant, à gauche, dans un entourage polybolé.

Plomb.

299. Type rosace.

Rev. La lettre P marquée au poinçon. Un point dans la boucle de ladite lettre.

Plomb.

300. Ce plomb porte sur deux faces, un type rayonnant.

301. Couronne ouverte.

Rev. Coq marchant, à gauche, dans un entourage quadrilobé, marqué au poinçon.

Plomb.

302. Couronne analogue à la précédente.

Rev. Deux caractères minuscules gothiques, qu'on peut lire TU ou LU, ou toute autre chose, dans un entourage circulaire, frappés au poinçon.

Plomb.

303. Couronne; le type est en partie effacé.

Rev. Le mot CYNE, en minuscule gothiques, les lettres en partie liées.

Plomb [1].

304. NOE en minuscules gothiques, entre deux traits. Au-dessus et au-dessous, une trèfle de forme flamboyante.

Rev. Espèce de trèfle frappée en creux.

Plomb.

Ces deux derniers plombs portent des mots qu'on ne peut rapporter aux types qui se trouvent de l'autre côté de chacun d'eux. Ils sont trop isolés dans la série pour qu'on puisse en tirer aucune conséquence, ni aucun rapprochement. Sont-ils les représentants d'une catégorie de pièces qui auraient porté des noms d'animaux ou de personnages célèbres, et qui auraient aussi servi à apprendre à lire? Peut-être, mais il est impossible de rien affirmer.

[1] Cabinet de M. de Gournay.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit au commencement de la série des plombs que nous venons d'examiner; cependant, je ne puis disconvenir, malgré mon désir d'admettre entièrement la théorie si ingénieuse de M. Albert Legrand, que, pour un assez grand nombre de pièces, une autre explication serait aussi plausible, et qu'on pourrait y voir de simples méreaux ecclésiastiques. Il n'était pas indispensable, en effet, que ceux-ci portassent des types de sainteté. Le passage cité précédemment, relatif à la collégiale de Langeac le prouve.

Puisque ces méreaux ecclésiastiques pouvaient porter des représentations quelconques, à plus forte raison devait-il en être de même des méreaux civils. Aussi, comme je le disais, il n'y aurait rien d'étonnant, que plusieurs de ceux que nous venons de voir dussent appartenir à ces derniers. Malheureusement l'absence de documents écrits mettra longtemps et peut-être toujours dans l'impossibilité de s'en assurer exactement.

XI.

PLOMBS DES MARCHANDS.

Sous ce titre j'ai classé quelques plombs généralement carrés ou rectangulaires, qui ont plutôt l'apparence de poids que de méreaux. Ils sont du reste d'une fabrication différente : un morceau de plomb coupé avec des cisailles recevait une empreinte au moyen d'un poinçon et d'un marteau. La marque de cette opération s'aperçoit très-facilement. Que ce soient de véritables poids, c'est ce qu'il ne m'est pas possible d'affirmer. Ils ne se rapportent à

aucun système pondéral. Peut-être sont-ce de simples marques de marchands. Quoi qu'il en soit, voici leur description.

305. V en gothique minuscule, dans un cadre rectangulaire.

Rev. La lettre G en minuscule gothique.

Plomb.

306. Espèce de lingot sur lequel on a inscrit au poinçon des caractères que je crois lire L · VIII.

Plomb [1].

307. Plomb uniface sur lequel est représentée une main droite levée, dans un cadre circulaire. Est-ce une marque de gantier? Je ne vois pas quelle autre attribution lui donner. Mais alors ce n'est pas un poids, puisque les gants ne se vendent pas au poids.

308. Sanglier marchant, à droite, ou plutôt, à cause de l'absence de défenses, verrat dans un cadre carré.

Ici l'on pourrait voir l'enseigne d'un charcutier.

Plomb.

309. PIRE, au-dessous, I. Le tout dans un encadrement incomplet formé d'une baguette avec des globules.

Rev. Deux globules réunis par un trait.

Pas d'attribution possible.

[1] Cabinet de M. de Gournay.

XII.

PLOMBS-MONNAIES.

Au moyen âge, alors que les communications étaient difficiles, bien que les relations commerciales fussent peu développées, il arrivait souvent que le numéraire inférieur ne se trouvait plus en quantité suffisante pour les besoins des transactions locales. Telle ville venait à en manquer, et, faute de pouvoir en tirer facilement des hôtels de monnaies, le petit commerce de détail était souvent en souffrance. Ce manque de monnaies inférieures se conçoit facilement; c'était sur ce genre de numéraire que les maîtres des monnaies faisaient le moins de bénéfices. On sait en effet que presque toujours on ne tenait pas compte du cuivre qui entrait dans la fabrication de la monnaie noire, ce qui constituait déjà une perte, bien minime il est vrai; d'un autre côté, l'industrie des faussaires, et parmi ce nombre nous pouvons compter les petits dynastes contrefaisant les monnaies de leurs voisins, venait encore augmenter cette perte, en jetant dans la circulation des pièces à un titre inférieur. Aussi voit-on fréquemment le prince être obligé d'ordonner des émissions spéciales de monnaie noire, ou bien de spécifier qu'on en fabriquera en quantité suffisante pour les besoins du « commun peuple. »

Pour remédier à cet état de choses, les administrations municipales durent aviser à remplacer le numéraire manquant. Parmi les divers moyens à adopter, l'emploi des méreaux, si répandu dans une foule de circonstances, dut se présenter certainement à leur idée dans cette occur-

rence (1). On trouve en effet, parmi les plombs, une foule de pièces portant les types des monnaies ayant cours à une certaine époque (2). Feu Alex. Hermand leur donne le nom de *plombs monétaires,* et voici ce qu'il en dit dans une note manuscrite ajoutée à son ouvrage. « Il y a là « (dans l'existence de cette catégorie de pièces) l'expres- « sion tout entière d'une espèce particulière de méreaux « auxquels le nom de *monétaires* convient parfaitement. « Chaque ville eut ses méreaux monétairesparticuliers « chargés de suppléer à l'insuffisance de la monnaie, alors « qu'elle n'était que d'or et d'argent. Chaque localité un « peu importante avait de ces pièces spécialement mar- « quées des signes des monnaies qui servaient d'appoint et « que l'on devait forcément recevoir dans les limites « étroites de sa circulation, chaque fois que l'on vendait « pour un prix inférieur à celui de la plus petite monnaie. « La différence réelle entre les *méreaux monétaires* et « nos petites monnaies de cuivre, c'est que ces dernières, « frappées par l'autorité supérieure, ont une circulation « obligée chez le peuple tout entier au nom duquel elles « ont été fabriquées, et que les premières, émises pour

(1) A Metz, le défaut de petites monnaies était une entrave perpétuelle. En 1334, on se dépêcha de faire des *mailles pour départir au menu peuple.* En 1589, on fit une nouvelle monnaie d'un denier, etc. (De Saulcy, *Recherches sur les monnaies de la cité de Metz,* 1836.)

(2) On en a trouvé un grand nombre à Lille, avec des méreaux du chapitre de cette ville et des jetons. Ils portaient les types des monnaies des ducs de Bourgogne, depuis Philippe le Hardi jusqu'à Charles-Quint, et ceux des monnaies des rois de France et de Castille ayant cours en Flandre. (Alex. Hermand, *Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet.*

« satisfaire à des nécessités locales, n'avaient qu'un cours « supplémentaire borné presque aux limites de cette loca- « lité. De là, les variétés infinies des méreaux de tous « métaux portant les types des monnaies avec des diffé- « rences caractéristiques et obligées. La difficulté est de « localiser ces variétés. »

L'expression *méreaux monétaires,* employée par Alex. Hermand, ne me semble pas parfaitement juste, parce qu'elle pourrait aussi vouloir dire seulement que les pièces dont il est question avaient l'apparence de monnaies, et qu'elles étaient faites à leur imitation. Mais il y a plus, il est hors de doute, ainsi que nous venons de le dire, qu'elles servaient de monnaies véritables ; l'expression de *méreaux-monnaies,* ou, dans le cas actuel, *plombs-monnaies,* me parait plus convenable, et dire mieux ce qu'étaient les pièces dont nous nous occupons. En effet, c'étaient des méreaux employés exceptionnellement comme monnaies. Ce cours donné à des pièces qui n'étaient primitivement destinées qu'à un usage spécial, est, à la fin du XIVe siècle, particulièrement prouvé par le soin que l'on prit d'exprimer, en 1375, dans l'acte d'octroi des priviléges aux chanoines de Saint-Gal, que les méreaux qu'on leur délivrerait n'auraient pas cours comme les monnaies du souverain (1). Cette mention eût été inutile si en effet les méreaux n'avaient jamais eu cette espèce de cours.

Ainsi que le disait Alex. Hermand, la difficulté est grande pour attribuer à une localité en particulier les nombreuses variétés de méreaux-monnaies que l'on ren-

(1) *Voy.* plus haut l'extrait des priviléges.

contre. Quand on a la ressource des documents écrits, ainsi que M. Dancoisne l'a fait pour Béthune [1], la difficulté que nous signalons est moindre. Mais en l'absence de ces documents, elle reste entière. Une considération peut cependant venir en aide pour leur détermination. Il est évident que le numéraire de cette espèce, qui était d'une valeur très-minime, ne devait pas avoir cours hors des lieux où il avait été émis. Donc, quand on trouve, en un point déterminé, des pièces de ce genre, on peut, ce me semble, les attribuer à la localité où leur découverte a été faite. C'est ce qui m'a fait donner à Thérouanne les pièces que je vais décrire ci-après. Au reste, pourquoi cette ville n'aurait-elle pas eu recours au même mode de faciliter les transactions que Béthune. Elle était placée dans une position bien plus difficile; située au centre de l'Artois, ayant toujours fait partie du domaine royal, elle se trouva bien des fois, par suite des vicissitudes résultant du changement des souverains de l'Artois, entourée d'ennemis, et l'administration qui la gouvernait se vit vraisemblablement souvent obligée de pourvoir aux besoins de la cité, par l'émission de monnaies fiduciaires qui, dans ce cas, étaient de véritables monnaies obsidionales. Je ne crois donc pas être dans l'erreur en attribuant à Thérouanne des plombs où les types de diverses monnaies ayant cours sont représentés, et en les classant dans la présente série. Peut-être même, plusieurs de ceux que j'ai décrits précédemment ont-ils eu aussi cours comme monnaies; il est d'ailleurs impossible de rien affirmer à ce sujet. Quoi qu'il en soit, exami-

[1] Cf. *Numismatique béthunoise*, pièces justificatives.

nous maintenant les pièces que j'ai cru pouvoir ranger dans la catégorie qui nous occupe.

310. Chevalier armé de toutes pièces, à gauche, tenant de la main gauche un bouclier, et de la droite, une épée.

Rev. Croix formée par la rencontre de quatre V : au centre, un point.

Plomb. — XIIIe siècle (1).

Imitation de la monnaie de Bruges.

311. Double triangle formant une étoile à six pointes. Au centre, un point.

Plomb uniface. — XIIIe ou XIVe siècle (2).

Imitation du type de Déols (3). Il peut rappeler aussi le double triangle de la monnaie d'Ypres. A l'époque où ont été émises les pièces précédentes, les petits deniers de Bruges et d'Ypres avaient cours dans toute la Flandre, et il est tout simple que Thérouanne les ait imités pour l'usage indiqué.

312. M majuscule, entouré d'une pseudo-légende dont voici la transcription : ..... DEITLRNDNES.

Rev. Croix dont les extrémités sont terminées par une demi-fleur de lis. Le milieu est formé par un double losange, portant au centre un point. Légende : ✠ PIS DEO GRASIT.....

Plomb. — XVe siècle (4).

Imitation de la monnaie de Maximilien et de Philippe le Beau.

(1) Cabinet de M. Dancoisne.

(2) *Ibidem.*

(3) Cf. M. Forgeais, 5e série, p. 90.

(4) Cabinet de M. Dancoisne.

313. Personnage couronné, à mi-corps, de face, tenant de la droite un sceptre fleurdelisé.

Rev. Fleur de lis, empreinte au moyen d'un poinçon rond.

Plomb. — xve siècle.

Le type de cette pièce reproduit celui du *Hardy* de Louis XI.

314. Dauphin.

Rev. Étoile à six rais, empreinte au moyen d'un poinçon rond.

Plomb. — xve siècle.

Type des liards et des mailles de Charles VIII.

315. Porc-épic passant, à gauche. Au-dessous, une branche fleurie.

Rev. Dauphin.

Le porc-épic de ce plomb rappelle les écus d'or de Louis XII, dits au porc-épic.

316. Vaisseau, comme il est figuré sur les nobles, ou plutôt sur les poids de monnaies de cette époque.

Il n'y a pas de revers, ou du moins, s'il y en a un, il est tellement détérioré, qu'on ne peut rien y reconnaître.

Plomb. — xve siècle [1].

Est-ce un méreau-monnaie, un poids monétaire, ou une marque que nous avons sous les yeux? Les saillies qui restent sur les bords de la pièce, et qui semblent indiquer que celle-ci portait primitivement un mode d'attache, la

[1] Appartient à M. de Gournay.

feraient rentrer dans cette dernière catégorie, celle des marques. Je n'ose rien affirmer. Quoi qu'il en soit, le type est presque identiquement celui du poids devant servir à peser le noble à la rose et celui de Flandre, monnaie d'or des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre [1].

317. Briquet de la Toison d'or, accosté d'étincelles.

Rev. Croix cantonnée de quatre points dans un entourage formé de zig-zags.

Plomb. — xve siècle.

Le type de cette pièce me paraît avoir été adopté pour rappeler les doubles briquets, ou doubles patards émis sous Charles le Téméraire et ses successeurs immédiats.

318. Espèce de couronne fermée ou de bonnet.

Rev. Fleur de lis imprimée avec un poinçon rond.

Plomb. — xve siècle.

J'ignore quelle monnaie cette pièce peut rappeler.

319. Aigle éployé, à double tête.

Rev. La lettre O, minuscule gothique, accostée de deux points. Elle est dans un entourage affectant le contour du dessin ainsi formé, et produit par le poinçon dont on s'est servi pour l'imprimer.

Plomb. — xve siècle.

[1] *Voy.* mon article intitulé *Note sur quelques poids monétaires*, dans la *Revue numismatique française*, année 1868.

M. Forgeais dit que les plombs au type vaisseau, qu'il édite, ont pu être employés à l'acquittement du droit des marchandises arrivant par eau. Ce ne peut être le cas à Thérouanne, puisque la Lys en ce point n'est pas navigable.

320. Même type, avec les lettres PL, en minuscules gothiques, reproduites au revers suivant le même mode; seulement l'entourage est circulaire.

Plomb. — xve siècle.

Le type de ces deux plombs est emprunté à la pièce de six gros de Charles-Quint, qui fut émise entre 1530 et 1540.

321. Personnage debout, de face, revêtu d'une tunique, tenant de la main droite un glaive, et de la gauche un écu à quatre quartiers dont le 1er et le 4e sont effacés, et les deux autres montrent le fuselé de Bavière. Légende : ..... BIERTI : — (cercle centré) DVX :

Plomb. — xve siècle (1)

Nous avons ici une imitation presque servile du florin d'or d'Albert de Bavière, comte de Hollande. Elle manque de revers, comme la plupart des pièces qui précèdent.

La désignation de plombs-monnaies, que j'ai donnée à la présente série, peut, suivant moi, être appliquée sans conteste aux pièces que nous venons de voir. En est-il de même de celles qui restent à examiner? Ce qui m'a porté à les mettre dans la même classe, c'est leur forme, leur petite dimension, leur fabrication presque identique, malgré la diversité de leurs types.

M. Forgeais, qui a publié un grand nombre de ces petits plombs, analogues aux nôtres, et trouvés dans la Seine, les attribue à divers métiers de la ville de Paris, qui avaient leur raison d'être dans une grande ville, mais qui ne pou-

(1) Cabinet de M. Dancoisne.

vaient exister certainement à Thérouanne. D'un autre côté, il n'est pas probable que ces petites pièces aient été transportées d'un autre lieu. Leur découverte sur le sol de l'antique capitale de la Morinie, quelquefois à plusieurs exemplaires, fait présumer qu'elles y étaient d'un usage habituel. Quel était cet usage, c'est ce que j'ignore. Je rangerais volontiers ces pièces dans la catégorie des mailles de taverniers, et à Thérouanne peut s'appliquer parfaitement l'observation que faisait M. Rouyer [1] au sujet de ces mailles, savoir : que le cours des monnaies étrangères étant interdit, et la plus petite division de la monnaie française, dans le cours du xve siècle, n'étant pas inférieure à un denier, *il fallait aux taverniers et à bien d'autres des méreaux ou marques pour représenter la valeur pécuniaire des oboles, devenues trop rares pour y suffire par elles-mêmes.* Il n'y aurait rien d'étonnant que, dans la position topographique particulière qu'occupait Thérouanne, le magistrat de cette ville ait émis une série de petites pièces spécialement applicables au payement des menues dépenses chez les aubergistes, traiteurs, cabaretiers, rôtisseurs et autres établissements d'une nature analogue. Les représentations que portent nos petites pièces semblent autoriser cette attribution spéciale, qui n'est du reste qu'une hypothèse à laquelle je ne tiens pas plus que de raison.

322. Oiseau marchant, à droite : sous son bec trois points en triangle. La légende est remplacée par des traits obliques.

[1] *Revue de la Numismatique française*, année 1847, p. 439.

Rev. Croix dont les extrémités et le centre portent des boules. L'emplacement de la légende est occupée, comme sur le droit, par des traits.

Plomb [1].

323. Écusson triangulaire ayant une large bordure occupée par des lignes entrecroisées. Pas de légende.

Rev. Grande fleur de lis au trait, sur un fond occupé par des lignes entrecroisées.

Plomb.

324. Oiseau marchant, à droite, tracé au trait d'une manière informe [2]. Dessous, un point. En place de la légende, des fragments de rayons de cercle.

Rev. Croix se rattachant au cercle intérieur, cantonnée de quatre globules. L'emplacement de la légende comme sur le droit.

Plomb.

325. Étoile à six rais, ou plutôt trois lignes se croisant en un point. Dans chaque angle ainsi formé, un globule.

Rev. Croix dont les extrémités sont terminées par un large globule accosté de deux autres.

Plomb.

326. Coq marchant à droite, dessiné au trait.

Rev. Croix pattée légèrement, cantonnée dans chaque angle de trois globules placés en triangle.

Plomb.

[1] Appartient au musée de Saint-Omer.

[2] Toutes les pièces qui suivent ont, en remplacement de la légende, la même ornementation. Je ne le répéterai plus.

327. Oiseau marchant, à gauche, dessiné au trait. Il ressemble à un canard.

Rev. Croix pattée tracée au trait.

Plomb [1].

328. Espèce de herse.

Rev Croix dont les extrémités sont terminées par une boule accostée de deux autres.

Plomb [2].

329. Objet dessiné au trait que l'on peut prendre pour un soufflet, et même pour une tête d'oiseau.

Rev. Croix se rattachant au cercle intérieur.

Plomb [3].

Les pièces précédentes, qui doivent appartenir au xve siècle, ont toutes un lien commun, c'est la manière dont la légende est remplacée. Des plombs semblables aux n°s 322, 324, 327 ont été donnés par M. Forgeais à la corporation des poulaillers [4]. J'ai dit plus haut ce qui me portait à ne pas adopter cette attribution dans le cas particulier où nous nous trouvons. Je serais plutôt tenté de les donner aux rôtisseurs ou traiteurs. J'y rattacherais même le n° 329, donné par M. Forgeais à la corporation des soufflettiers [5], car je ne pense pas que les gens de ce métier aient été assez nombreux, à Thérouanne, pour

(1) Cabinet de M. Dancoisne.

(2) *Ibidem.*

(3) *Ibidem.*

(4) *V.* 4e série, pp. 1 et 158.

(5) *V.* 4e série, p. 158.

former une corporation séparée Le n° 328 est une imitation de la monnaie de Provins (1).

J'ai classé dans la même série deux pièces de plomb, n°s 330 et 331, qui sont aussi des imitations des monnaies plus ou moins exactes. La première porte d'un côté un écusson chargé de fleurs de lis, et de l'autre, une croix à branches égales. Les deux types sont entourés de lignes et de lettres sans suite formant des pseudo-légendes. Quant à la seconde, le type du droit est une grande fleur de lis, entourée de traits en guise de légende. Le revers est encore plus informe, on y remarque une croix pattée cantonnée de quatre annelets. Pas de légende non plus, mais des traits irrégulièrement espacés. Ces deux pièces doivent dater du XIVe ou du XVe siècle (2); il est assez difficile de dire quelles monnaies on a voulu reproduire.

Ici se termine le travail que j'avais entrepris. Le sol de Thérouanne a encore cependant fait reparaître au jour plusieurs autres petits monuments métalliques, mais ils sont complétement différents de ceux que nous venons d'examiner. Ce ne sont plus des méreaux, mais plutôt des marques de drap ou autres. La plupart sont d'ailleurs tellement effacés ou mal empreints qu'il n'est guère possible de leur donner une attribution. Je ne renonce cependant pas à les faire connaître, lorsqu'une étude un peu plus

(1) V. M. Forgeais, *op. cit.*, 5e série, pp. 87, 88, 89.

(2) Le n° 33 appartient à M. Dancoisne.

approfondie m'aura permis de débrouiller ce véritable chaos.

Le nombre des pièces que j'ai décrites est du reste déjà assez considérable pour que je ne cherche pas à l'augmenter. Il ne me reste plus qu'à remercier le lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'au bout dans cette aride description. Je regrette de n'avoir pu lui apprendre quelque chose de nouveau, mais il en est souvent de même lorsqu'on est arrêté par le manque de documents; et certainement je n'eusse jamais consenti à faire ce travail qui n'est autre, en définitive, que celui d'un rédacteur de catalogue, si je n'y avais été encouragé par les bienveillants avis de quelques amis. J'ai cédé à leurs représentations; que ceci soit mon excuse auprès de ceux qui trouveraient que j'ai eu tort de le faire.

L. Deschamps de Pas.

PLOMB ALPHABÉT. RUES

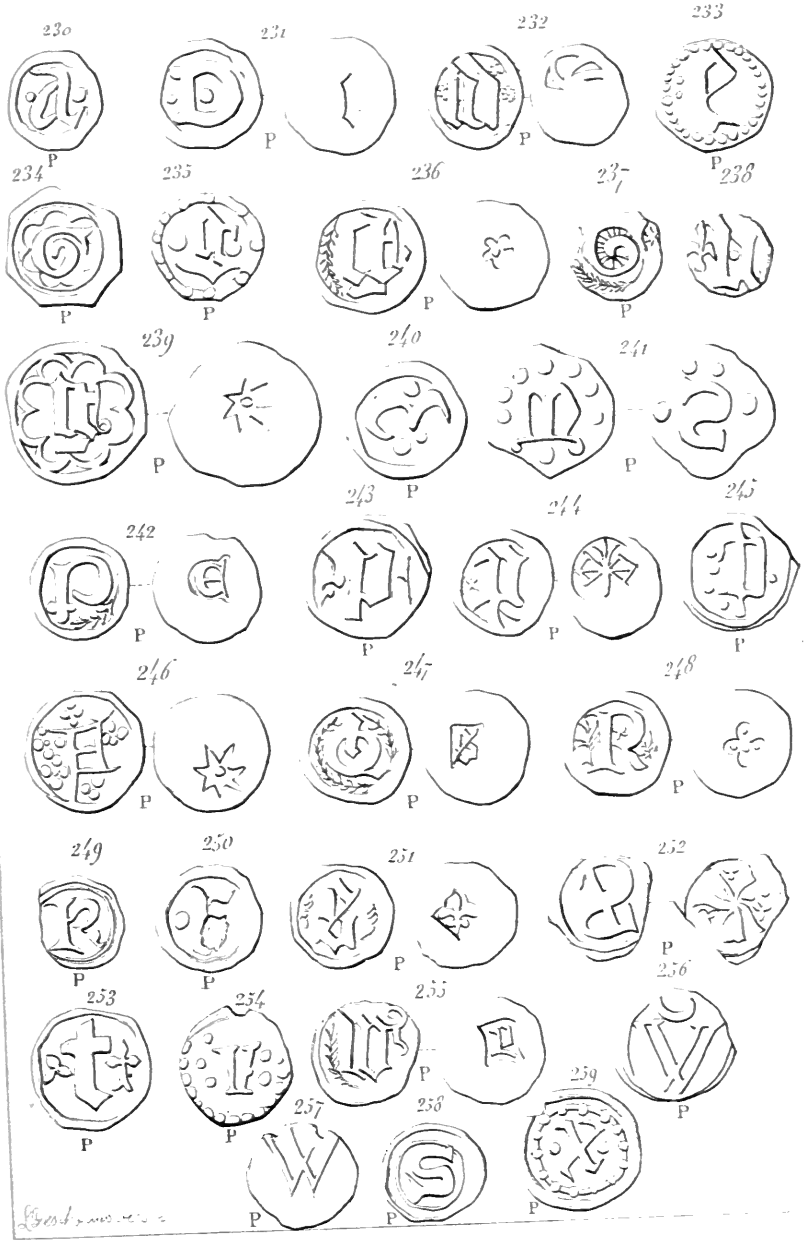

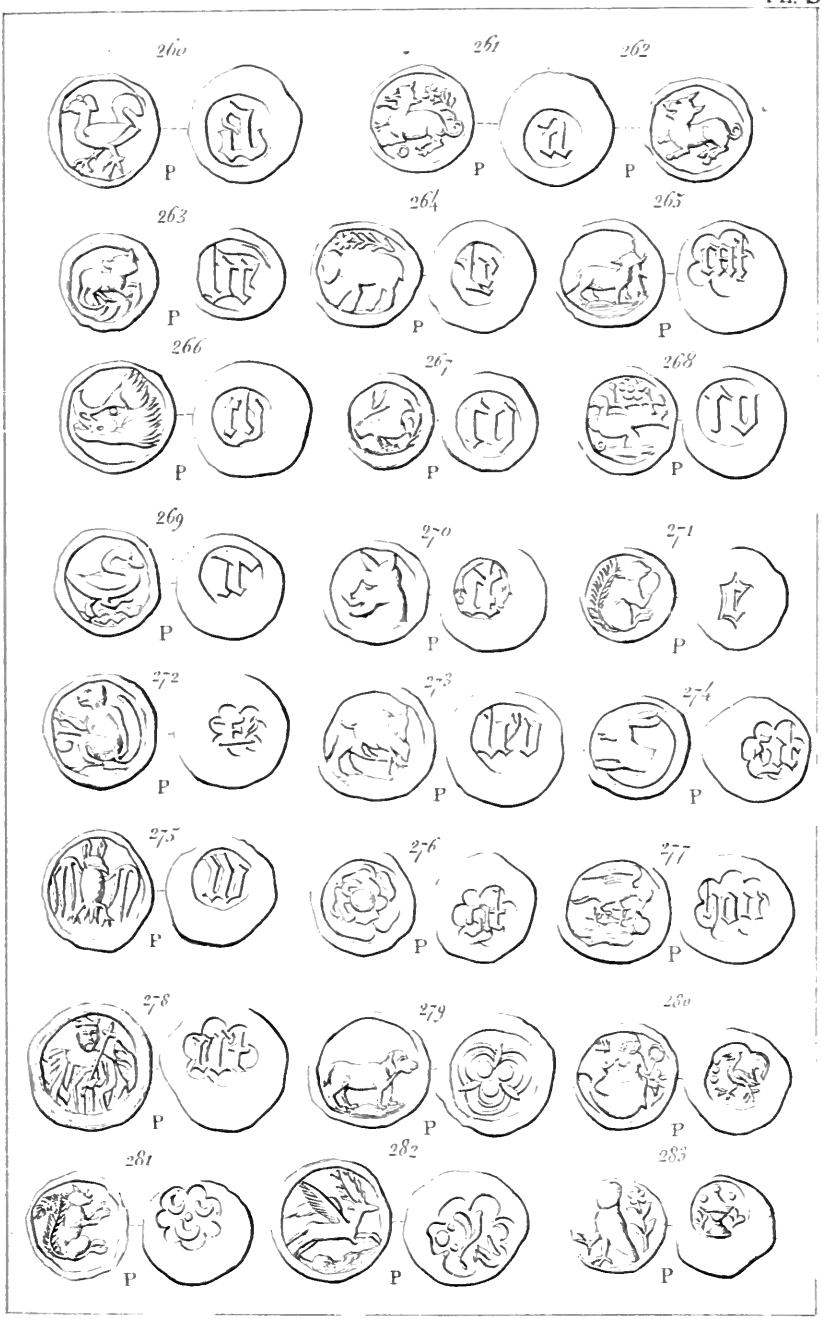

MÉREAUX DE THÉROUANNE.

MEREAUX DE THEROUANNE

MÉREAUX — MONNAIES

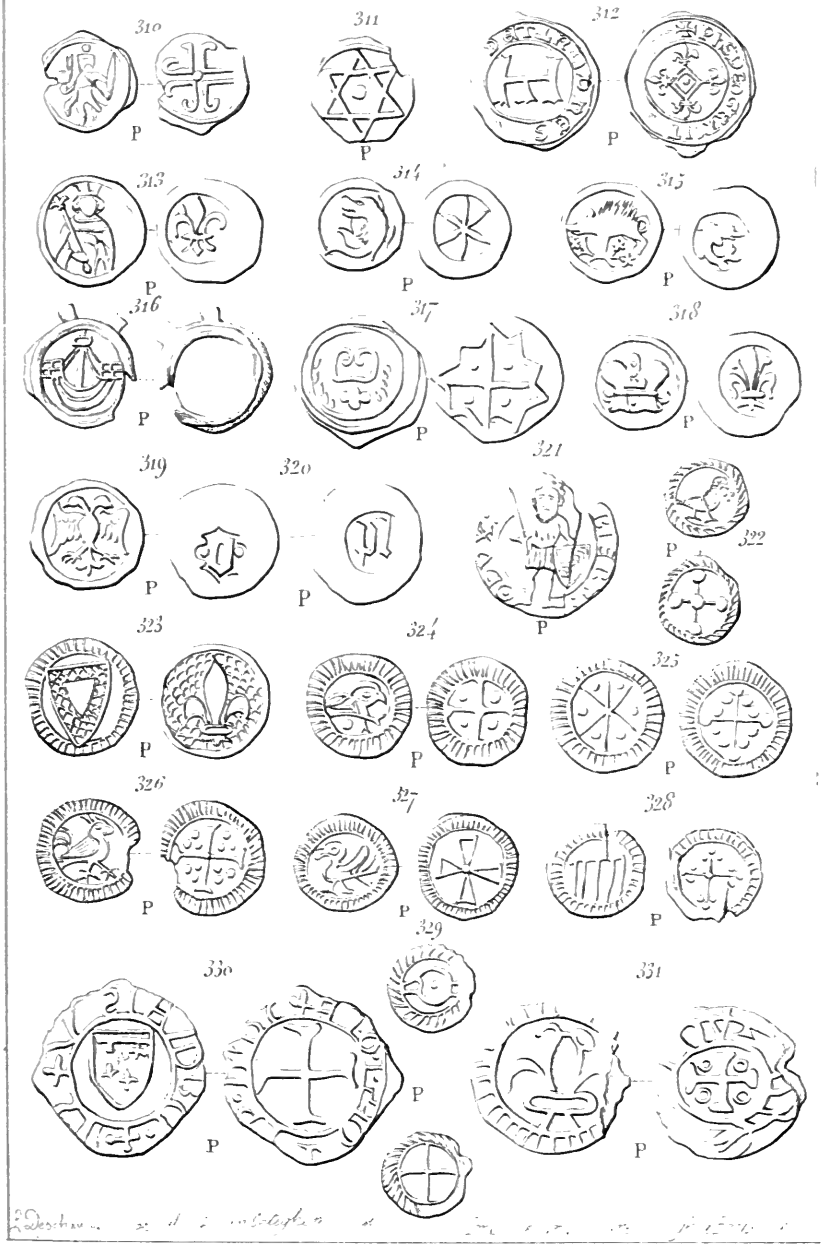

MÉREAUX DE THÉROUANNE